



Numéro de résolution
ou annotation



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

CANADA
Province de Québec

Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée du conseil d'établissement de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau du centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le **26 mai, à 18h00**, au local 230 de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Sont présents : Mesdames Mélissa Lafrenière, Josée Danis, Annie Lyrette-Fortin, Andrée-Anne Dupont, Noémie Guérette, et Messieurs Jeffrey Djefal, Nathaniël Lacourcière

Sont également présents : Mesdames Joëlle Lucchini et Vicky Roy

Sont absents : Mesdames Catherine Langevin, Véronique G. Charland et Mesdemoiselles Emma St-Laurent White, Bianca Grondin,

1. Ouverture de la réunion

Une fois que le quorum est assuré, la séance débute à 18h02.

2. Parole au public

Aucun

A. PARTIE DES RECOMMANDATIONS

A1. ACCUEIL DES MEMBRES :

Mesdames Joëlle Lucchini et Vicky Roy souhaitent la bienvenue à tous les membres.

A2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 26 mai 2026;

RÉSOLUTION : 2025-CEHG-29

CONSIDÉRANT la copie de l'ordre du jour du 26 mai 2026 présentée à l'assemblée;

Il est proposé par Mme Noémie Guérette, appuyé par Mme Mélissa Lafrenière, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau adopte l'ordre du jour du 26 mai 2026, tel que présenté.

VRAI COPIE d'une résolution adoptée par mesdames et messieurs les représentants du conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Donné à Maniwaki, ce 26^e jour du mois de mai 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

A3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 AVRIL 2026

RÉSOLUTION : *2025-CEHG-30*

CONSIDÉRANT la copie du procès-verbal du 21 avril 2026 déposée à l'assemblée;

Il est proposé par Mme Andrée-Anne Dupont, appuyé par Mme Josée Danis, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau approuve le procès-verbal du 21 avril, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A4. RAPPEL DE LA FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Joëlle Lucchini rappelle que le lien vers la formation obligatoire est toujours disponible sur l'ordre du jour et elle invite les membres à visiter la page Internet associée afin d'être mieux outillés pour les séances à venir.

A5. APPROBATION DU CADRE DE RÉFÉRENCE DES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS À LA CEHG POUR L'ANNÉE 2026-2027

La direction propose que le montant alloué aux matériels et documents conçus pour être altérés par les élèves passe de 100\$ à 110\$ compte tenu du contexte inflationniste. En secondaire 5, des frais additionnels d'environ 45\$ dollars seront exigés pour les élèves qui choisissent l'option chimie ou physique afin de supporter l'achat de cahiers d'exercices supplémentaires. Pour les groupes de transitions et de pré-DEP, les frais passeront de 80\$ à 90\$.

Mme Andrée-Anne Dupont demande s'il serait possible d'augmenter le nombre de photocopies permises aux enseignants des groupes de transition et de pré-DEP, puisqu'ils ont moins de cahiers d'exercices, ils impriment plus souvent des documents qu'ils créent eux-mêmes.

RÉSOLUTION : *2025-CEHG-31*

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'instruction publique, articles 1, 3, 7, 8, 77.1, 90, 91, 92, 96.15, 110.3, 193, 212.1, 238, 256, 257, 258, 291, 292.2, 293, 298 et sur les Régimes pédagogiques en vigueur visant à fournir aux établissements scolaires l'encadrement juridique essentiel afin qu'ils puissent exercer leurs pouvoirs dans le respect des règles soumises.;

CONSIDÉRANT la copie de cadre de référence des frais exigés aux parents à la CEHG 2026-2027 présentée à l'assemblée;

CONSIDÉRANT les sommes de 110\$ et de 90\$ jugées comme des montants raisonnables et adaptés au contexte inflationniste;

Il est proposé par Mme Andrée-Anne Dupont, appuyé par Mme Noémie Guérette, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau approuve le cadre de référence des frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2026-2027, tel que présenté

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

A6. APPROBATION DU PROJET FRANCOSCÈNE

Mme Joëlle Lucchini présente le projet Francoscène. Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans la même lignée que Secondaire en spectacle, tout en incluant un volet culturel francophone plus fort afin de développer l'intérêt des jeunes envers la création et le partage de la culture francophone. Le projet sera chapeauté, à la CEHG, par M. Philippe Laramée, qui est déjà en charge de l'organisation de Secondaire en spectacle. L'entente avec l'organisme couvrira l'année 2026-2027. La direction présente également les modalités d'adhésion au programme et recommande la participation de la CEHG au projet. Les membres du conseil d'établissement signalent un intérêt particulièrement fort pour le projet qui permettra aux jeunes de s'exprimer via différents canaux et d'explorer des procédés artistiques variés.

RÉSOLUTION : 2025-CEHG-32

ATTENDU QUE l'organisme a obtenu un financement au programme de Valorisation et de vitalité de la langue française pour la mise en œuvre du projet Francoscène jeunesse;

ATTENDU QUE le projet vise à promouvoir l'usage, l'appréciation et la vitalité de la langue française auprès des jeunes en milieu scolaire;

ATTENDU QUE l'organisme prévoit déployer quatre (4) activités de loisir culturel en français par année dans chaque école participante;

ATTENDU QUE le projet vise à rejoindre seize (16) écoles pour l'année scolaire 2026-2027 et seize (16) écoles pour l'année scolaire 2027-2028;

ATTENDU QUE le projet inclut la création d'une dizaine de capsules de valorisation mettant en valeur la langue française dans la région et les retombées du projet;

ATTENDU QUE le projet prévoit la mobilisation de jeunes ambassadeurs dans les écoles participantes, lesquels recevront une trousse promotionnelle (bouteille réutilisable, autocollants, affiches, etc.);

CONSIDÉRANT les situations et contextes présentés ainsi que les recommandations de la direction d'école;

Il est proposé par Mme Andrée-Anne Dupont, appuyé par Mme Josée Danis, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau approuve le projet Francoscène, tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

B. PARTIE DES DOSSIERS PRIORITAIRES

B1. Suivi au projet éducatif:

La direction fait une présentation du coenseignement en français et en mathématiques en secondaire 1 et du support des enseignantes ressources dans les différents groupes tout au long de l'année. En ce qui concerne les communautés d'apprentissages (CAP), Mme Joëlle Lucchini met de l'avant la nouvelle CAP d'anglais. Les ateliers de soutien après les cours sont maintenus jusqu'à la semaine du 8 juin. Un bilan sera fait afin de déterminer l'efficacité de la mesure. De manière générale, les élèves sélectionnés ont bien participé. Une enseignante supplémentaire est venue porter son aide pour les ateliers de mathématiques au premier cycle.

En ce qui concerne la valorisation du personnel, Mme Vicky Roy informe qu'un gala reconnaissance sera organisé pour les enseignants. Des trophées Mustangs Coup de cœur seront remis à certain d'entre eux et un jeu sur le projet éducatif sera organisé. Mme Andrée-Anne Dupont mentionne que les élèves sont impliqués dans le processus de sélection des Coups de cœur, suite à un vote et à des commentaires, les enseignants seront désignés par leurs élèves.

B2. Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence:

Un bilan sera fait en fin d'année scolaire pour évaluer les actions mises en place dans le cadre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il s'agit d'un document qui sera présenté au conseil pour approbation. Un autre rapport sera également fait et sera diffusé au personnel de l'école et aux parents en fin d'année scolaire.

Mme Andrée-Anne Dupont mentionne que le comité CVI a fait de belles actions cette année. Le constat général est de mettre l'accent sur les interventions de prévention plutôt que sur des actions de réaction. La brigade scolaire demeure une stratégie gagnante et permet la mobilisation et l'implication des élèves dans un climat de respect.

B3. Prix de la cafétéria

Mme Joëlle Lucchini, mentionne que l'année passée, le conseil d'établissement avait absorbé un parti du coût de la cafétéria, faisant passer le prix du repas de 7,25\$ à 6,50\$. La différence avait été absorbée via la mesure alimentaire. Toutefois, le traiteur n'est pas en mesure de faire la distinction entre élève et adulte et entre les élèves du secteur anglais et de la FP. Il est donc proposé de ne plus absorber cette différence de prix.

Mme Andrée-Anne Dupont mentionne qu'il serait souhaitable de continuer à absorber cette différence de prix si une différence de prix pourrait se faire entre un adulte et un élève.

Autrement, M. Jeffrey Djefal mentionne qu'il serait peut-être possible de faire un système de passage des élèves via un compte étudiant avec une carte de style prépayé. Cette méthode est utilisée dans d'autres établissements.

Mme Joëlle Lucchini, mentionne que ces pistes de réflexion seront analysées, et qu'elle rencontrera le traiteur afin de voir s'il est possible d'arriver à une solution. Le point sera reporté au prochain CÉ.

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

C. PARTIE DE L'INFORMATION

C1. Information de la présidence;

Aucune information

C2. Information du représentant au comité des parents;

Aucune information

C3. Information de la direction;

- **Planification de la fin d'année** - Mme Joëlle Lucchini mentionne que les cours prendront fin le 19 juin. Le 22 juin sera une journée de récupération d'examen sur convocation. Le 23 juin seront organisés des activités pour les élèves afin de souligner la fin d'année.
- **Cours d'été** - Mme Vicky Roy et M. Jeffrey Djefal ont fait une projection des résultats de fin d'année afin d'estimer combien d'élèves auront besoin de cours de rattrapage cet été. Les matières ciblées sont les mathématiques, l'anglais, le français, les sciences et l'histoire. Les récupérations toucheront les élèves de secondaire 3, 4 et 5.
- **Activité de transition élèves de 6^e année** - Mme Vicky Roy mentionne que la dernière activité de transition aura lieu le 15 juin en avant-midi. Les élèves de 6^e année auront la chance d'assister à des mini cours afin d'avoir un échantillon global de l'expérience du secondaire. Les élèves seront transportés par le transport scolaire régulier le matin. Un circuit d'autobus sera organisé en afin de les rapporter chez eux à la fin de la matinée.
- **Rapport annuel du conseil d'établissement** - Mme Joëlle Lucchini mentionne qu'une fois que le rapport annuel du conseil d'établissement sera complété, qu'il sera présenté lors de la prochaine assemblée générale des parents.
- **Suivi CFER** - Mme Joëlle Lucchini mentionne que le sujet du déménagement du CFER du 247 Rue Moncion, Maniwaki vers la CEHG a été abordé avec leur conseil d'administration le 26 mai. Mme Joëlle Lucchini dresse un portrait du CFER. Pour l'instant, aucune décision n'a été prise. Mme Andrée-Anne Dupont spécifie qu'elle ne croit pas qu'un déménagement permettrait de mieux encadrer les élèves.
- **Déplacement de la prochaine rencontre du CÉ** - Suite à la préparation du, Mme Joëlle Lucchini demande à ce que la prochaine rencontre du conseil d'établissement de la CEHG qui était prévue le 16 juin soit reportée au lundi 22 juin.

C4. Information du conseil étudiant;

Aucune information

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

D. VARIA

Aucun point à ajouter

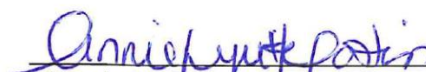
D1. Levée de l'assemblée

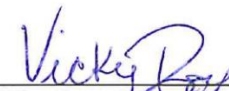
RÉSOLUTION : *2025-CEHG-33*

CONSIDÉRANT que tous les points de l'ordre du jour du 26 mai 2026 ont été abordés à l'assemblée;

Il est proposé par Mme Andrée-Anne Dupont, appuyé par Mme Annie Lyrette-Fortin, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau adopte la levée de l'assemblée du conseil d'établissement du 26 mai 2026 à 19h13.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Mme Annie Lyrette-Fortin, Vice-présidente


Mme Vicky Roy, Directrice Intérimaire

*Veuillez prendre note que le procès-verbal a été adopté après la nomination de Mme Vicky Roy à titre de directrice par intérim, mais qu'elle occupait la fonction de directrice adjointe lors de la séance du 26 mai 2026.

*Veuillez noter que Mme Annie Lyrette-Fortin, vice-présidente, signe le présent document puisque Mme Catherine Langevin était absente lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement.



Numéro de résolution
ou annotation